



site: [www.saft03.com](http://www.saft03.com) -- association loi de 1901 -- mairie de Cérilly 03350 Cérilly -- courriel: [info@amis-tronçais.org](mailto:info@amis-tronçais.org)

## BREVE D'AUTOMNE 2022

Cérilly, le 13 Décembre 2022,

L'été en France a été marqué par les incendies dans le sud-ouest. C'est à l'aune de ces images que nous avons tous en tête que l'avertissement lancé par Bertrand Dugrain, lors de notre AG du 27 juin dernier, quant à la réalité du risque incendie pour Tronçais prend tout son sens. Comme annoncé au cours de l'AG, je souhaite que nous poursuivions nos travaux sur le réchauffement climatique et le dépérissement. Il faut également que nous prenions la mesure des deux autres risques que sont la dent des animaux sur une végétation affaiblie et le risque incendie sur lesquels nous avons beaucoup à apprendre.

**Toute l'équipe de la SAFT vous souhaite de très joyeuses fêtes de fin d'année.**

Bonne lecture à vous tous.

Michel ADRIEN  
Président de la SAFT

### I. ONF

#### A.1. Forêt d'exception

Dans le cadre du renouvellement du label Forêt d'Exception (FE), le Comité de Pilotage (Copil) avait accueilli au Rond Gardien, le 15 mars dernier, les 4 rapporteurs du Comité National d'Orientation (CNO) Patrice Hirbec, Jérôme Buridant, Damien Galland et Christophe Chauvin, puis visité des réalisations de la première période Forêt d'Exception.

Les rapporteurs du CNO avaient émis des avis favorables sur les réalisations et proposé leurs conseils sur la mise au point du dossier de demande de renouvellement. C'est dans ce contexte que, le 16 novembre 2022, le président du Copil, M. Rondet, le directeur de l'Unité Territoriale de Tronçais, M. Patzourenkoff, et Mme Chrystelle Blanchard, de l'Office de tourisme de la Vallée du cœur de France, se sont rendus à Paris pour présenter le deuxième contrat de projet Tronçais Forêt d'Exception 2022-2026.

**Le CNO a émis un avis favorable à l'unanimité de ses membres au renouvellement du label Forêt d'Exception pour une période de 5 ans jusqu'en 2026.**

#### A.2. Vente de bois

Comme par le passé, c'est en présentiel que s'est tenue, le 18 octobre 2022, la fameuse vente de bois de l'automne dans le gymnase de Cérilly transformé en salle d'enchères. Avec une soixantaine de lots représentant 44 000 mètres-cubes mis en vente sur les trois départements du Cher, de l'Indre et de l'Allier, la demande s'est envolée pour atteindre la somme record de 15 millions d'euros, à comparer aux 8,5 millions d'euros obtenus en 2021.

Dans une ambiance studieuse, la quarantaine d'acheteurs présents ont dû jouer serré, car il y avait peu de lots et ils se sont arrachés à prix d'or. C'est en particulier le chêne de Tronçais qui a véritablement fait exploser les records avec la vente des bois d'une parcelle à plus d'un million d'euros ; encore plus symbolique : la vente d'un chêne bicentenaire dépassant les 2000 euros le mètre cube.

La SAFT, qui s'est battue pour le retour de la vente en présentiel, était bien représentée avec sept de ses membres dans l'assistance. Espérons que cette façon de procéder aura convaincu l'ONF de poursuivre dans cette voie pour les années à venir.

#### A.3. Natura 2000

Le 22 novembre dernier à l'invitation de Celia MARCHETTI de la Direction Départementale des

Territoires de l'Allier, s'est tenu en Mairie de Cérilly le Comité de Pilotage Natura 2000 que présidait sous sa forme actuelle pour "sa dernière séance" M. Jean-Marc GIRAUD Sous-préfet de Montluçon. Le représentant de l'Etat a en effet confirmé que le portage de l'animation "NATURA 2000" serait de la compétence de la Région Auvergne Rhône-Alpes à compter du 1er janvier 2023.

En présence de Daniel RONDET, Président de la Comcom, ainsi que des représentants de différentes communes du Pays de Tronçais intéressées, d'un représentant du CAP Tronçais, de la SAFT et de Julien PATZOUENOFF Chef de l'Unité Territoriale ONF de Tronçais, Dominique MAURIN de l'ONF, présentement Chef de Projet à Lempdes, présenta un compte rendu très détaillé des activités 20/22, complété des commentaires de Katy MARATRAT pour Chauve-souris Auvergne.

Selon les exposés présentés, on compte, sur les 1302 ha classés en site forestier à 81 %, 13 habitats d'intérêt communautaire recensés et 21 espèces d'intérêt communautaire aussi recensées. A ce titre l'enquête réalisée sur les colonies de grands murins (environ 5000) a permis de constater une baisse un peu inexplicable des effectifs, malgré le sauvetage du toit de la Maison du Loup qu'apprécient pourtant beaucoup les chauve-souris ... et aussi les chouettes qui y cohabitent il est vrai difficilement!

Autre espèce végétale qui a fait l'objet d'une observation particulière, la bruyère à 4 angles présente surtout au Rond de la Cave. Quant au petit crapaud "sonneur à ventre jaune" qu'on pouvait trouver vers le site de la Bouteille, les sorties sur le terrain des 9 et 11 juin (il est vrai par grosse température extérieure), n'ont curieusement pas permis d'en voir ?

Autre information apportée (chargée de mystère), celle des "petits ballons mous", plusieurs fois signalés par des promeneurs, visibles à l'étang de Saint-Bonnet, qui par comparaison à des coraux sont en fait des colonies de pectinatelles espèces invasives; actuellement on ignore surtout comment s'en débarrasser.

Suite à l'existence une nouvelle fois constatée cet été de cyanobactéries dans l'étang de Saint-Bonnet, de nouveau cette année la baignade a été interdite durant l'été.

En conclusion et malgré "le temps d'adaptation" qui s'avèrera possiblement nécessaire à la Région dans sa prochaine programmation, le Chargé d'études NATURA 2000, a notamment émis le souhait qu'une évaluation des états de conservation existants puisse être maintenue et aussi que soit entreprise une évaluation pour les catégories d'animaux volants forestiers (avifaune et chiroptères) notamment à Morat.

## **II. PROTECTION DE LA FORÊT**

### **A.1. Projets éoliens**

Un cas qui fait couler beaucoup d'encre est celui du parc éolien de la Perche auquel l'ancien Préfet du Cher s'était opposé. Ce projet n'est pas définitivement enterré pas plus que celui de Valigny qui ne faisait pas l'unanimité au sein du conseil municipal et avait entraîné la démission du maire.

### **A.2. Projets de ferme solaire**

Un projet photovoltaïque sur foncier agricole d'environ 20 ha (panneaux solaires de 3,70 m. de haut) est envisagé sur le site agricole le plus élevé des Nodins, très proche de la forêt et à la vue du chêne remarquable Le Pilier. Il est important, pour ceux qui le souhaitent, de participer à l'enquête d'utilité publique dont la date exacte d'ouverture n'est pas encore connue mais qui aura lieu au printemps. La SAFT en avisera ses adhérents.

A l'heure du renouvellement du label Forêt d'Exception de la forêt de Tronçais qui souligne avec force toute l'importance du paysage bocager dans lequel est intégrée la forêt, la SAFT s'inquiète de la contradiction évidente qui existe entre ce projet de nature privée et les intérêts de protection de l'environnement et de préservation du patrimoine que représente la forêt domaniale de Tronçais.

## **III. AVENIR DE LA FORÊT**

### **Classement de la Futaie régulière de chênes au patrimoine culturel immatériel français**

Alors que le matin du 18 octobre se tenait la vente des bois de Cérilly, c'est avant le déjeuner que fut organisée par l'ONF, en la personne d'Yves Ducos chef de l'inspection générale à la direction de l'ONF, la cérémonie officialisant l'inscription de la futaie régulière de chênes au patrimoine culturel immatériel français décidée le 8 juin 2022 par le Ministère de la Culture.

En préambule de la cérémonie, Alain Macaire, de la SAFT, évoqua la «beauté fascinante des

futaies» mais aussi l'immense travail d'innovation porté par les forestiers. Des mots forts pour exprimer l'amour que portent de nombreux Bourbonnais à leur forêt domaniale.

Les grands chênes français que nous transmettent en héritage les générations antérieures de forestiers sont le résultat d'une tradition séculaire et minutieuse. Dans des forêts aussi emblématiques que Bercé ou Tronçais, les chênaies doivent leur qualité à cette technique sylvicole bien particulière qu'est la futaie régulière. Elle consiste à faire pousser au sein d'une même parcelle des arbres d'âges sensiblement identiques et de dimensions similaires, pendant un à deux siècles, tout en sélectionnant les plus prometteurs. Des coupes régulières de chênes sont réalisées jusqu'à celles, ultimes, dites de «régénération», qui s'espacent généralement sur 10 à 15 ans. Ainsi les jeunes semis formeront la forêt de demain.

Grâce à la futaie régulière, dont la sylviculture moderne a été instaurée en 1835 par Joseph Louis de Buffévent alors maître des Eaux et Forêts, les forestiers obtiennent des chênes majestueux, avec des diamètres homogènes, des troncs verticaux, longs et équilibrés. Ces arbres sont la promesse d'un bois d'excellence comme l'a encore démontré la vente de bois du matin même.

Cette inscription est aussi une promesse d'avenir. Elle oblige les forestiers d'aujourd'hui afin que les générations futures puissent admirer le fruit de leur travail

### **Travaux du déversoir de Pirot en voie d'achèvement.**

Comme nous vous en parlions lors de notre dernière brève, les travaux ont repris sur le barrage de Pirot. Des études de danger avaient conclu à un sous-dimensionnement des équipements de régulation du niveau de l'eau. La première tranche avec l'installation d'un pare embâcles, le redimensionnement de l'évacuateur et le passage sous la route communale s'est terminée avant l'été. La seconde tranche portant sur la partie aval du déversoir a repris début septembre et doit se terminer prochainement.

## **IV. ADHÉRENTS**

### **ASSEMBLEE GENERALE**

L'AG du 27 Juin 2022 a réuni 64 adhérents. Le rapport moral approuvé à l'unanimité reflétait, sur une période de 9 mois, une reprise d'activité soutenue et une série de projets clairement définis. Egalement approuvé, le rapport financier pour l'exercice 2021 (atypique du fait de l'absence d'appel de cotisation) présente un résultat d'exploitation positif de 350 € avec toutefois une trésorerie de 24000 € .

Conseil d'Administration : ont été réélus M Adrien, JY Bourgain, JC Greuzat, V Molenat. En sa séance du 28 Juin le Conseil a réélu les membres du Bureau sortants.

### **ACTIVITES SAFT**

#### **Sorties SAFT**

- **Le 16 Juillet**, à l'église de Vitray a eu lieu une visite passionnante guidée par Jean Yves Bourgain. Cette visite a débuté par une conférence de Jean-Yves Bourgain concernant les travaux de restauration. Une visite de l'église a permis à une soixantaine d'adhérents de s'extasier devant la beauté des réalisations. Un pique-nique a permis aux participants de se retrouver au rond de Vitray dans une ambiance extrêmement conviviale.

- **Le 28 août**, la traditionnelle messe de la SAFT a eu lieu à la chapelle Saint Mayeul. L'ambiance musicale était assurée par des vieillards dont le fameux "Maxou" et les frères Paris. Un pot de l'amitié était offert par la SAFT à tous les participants qui se poursuivit jusque tard dans la soirée.

- **Le 23 octobre** : Nathalie PASQUIER, responsable de la médiathèque à Ainay Le Château, organisait un salon du livre. La SAFT présentait, en présence de l'auteur, le livre d'Alain Aufort "Dans les pas des chevaux" Mémoires d'un Maréchal Ferrant dont elle assure l'édition.

- **Le 26 octobre** : « Arbres remarquables et Fonts » était le thème de cette sortie en forêt avec la participation de l'ONF. Plus qu'un succès d'estime, cette sortie réunissait une centaine de participants dont de nombreux enfants. Cette sortie nous a permis de mieux comprendre ce que sont les arbres remarquables et que leur liste n'est pas figée dans le temps.



Ainsi, trois arbres remarquables furent particulièrement observés ce jour-là : les Jumeaux, la Sentinelle et l'Étalon. A la Font du Verne fut évoqué le sujet de la rénovation de certains fonts et leur importance dans le réseau hydrographique de la forêt.

### **Rencontres de Tronçais : 18 Novembre 2022**

C'est dans la salle des Fêtes de Cérilly que la SAFT a organisé sa dernière Rencontre de Tronçais.

Le thème du réchauffement climatique et du dépérissement des chênes de Tronçais a incité plus d'une soixantaine de personnes à venir écouter, dès 9h30 le matin, les spécialistes qui s'exprimaient sur le sujet. Mr Olivier Baubet de la DRAAF- pôle santé des forêts et Mme Marjorie Guillon, directrice par intérim de l'agence Berry-Bourbonnais de l'ONF, ont su captiver l'attention du public pendant plus de 2h30.

A l'issue d'un déjeuner chez Chaumat, Julien Patzourenkoff, directeur de l'Unité Territoriale de Tronçais, nous conduisait en forêt où une trentaine de personnes se retrouvaient pour concrétiser les théories énoncées le matin même.



Une très grande réussite qui permet à tous les acteurs de comprendre les enjeux du réchauffement sur nos forêts mais aussi de saisir tout le travail, invisible pour le grand public, réalisé par les agents de l'ONF.

### **2023**

Plus loin dans l'année, au printemps, une autre conférence est également à l'étude. Elle aurait pour thème l'utilisation des bois de Tronçais dans la réfection de la charpente et de la flèche de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Les prises de contact sont en cours.

## **V. DIVERS**

### **Départ de Bertrand Dugrain**

C'est à la salle des fêtes de Cérilly que Bertrand Dugrain, directeur de l'agence Berry Bourbonnais de l'ONF depuis 7 ans, a organisé une petite réception à l'occasion de son départ. Bien évidemment la SAFT se devait d'être à ce rendez-vous eu égard aux liens étroits qui nous lient avec l'ONF et ses représentants locaux. En votre nom à tous la SAFT a remercié chaleureusement Bertrand Dugrain pour son travail, son ouverture d'esprit et la qualité de l'écoute dont il a fait preuve au cours de toutes ces années. Nous n'avons pas manqué d'évoquer les nombreux dossiers sur lesquels nous avons travaillé de concert : Forêt d'Exception en tout premier lieu avec la préparation du dossier de candidature et tous les projets qui s'y rattachent et bien d'autres encore. C'est avec plaisir que nous avons pu lui faire cadeau d'un des derniers exemplaires 2022 du flacon de Whisky dénommé "Tronçais".

### **Dossier de demande d'agrément au titre de la protection de l'environnement**

La SAFT devait renouveler son agrément et à ce titre constituer un dossier administratif relativement conséquent. Après quelques mois de travail, le dossier est enfin déposé à la Préfecture de Moulins (en 3 exemplaires).

Dans le même élan administratif, nous en avons profité pour constituer et déposer un dossier de demande de participation au débat sur l'environnement dans le cadre d'instances consultatives. Un grand merci à celles et ceux qui se sont investis dans ce dossier.

Espérons que nous aurons de bonnes nouvelles de ces dossiers avant notre prochaine AG, en juin 2023.

**Très joyeuses fêtes de fin d'année**